

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 2 décembre 2014 à 19h30

Sont présents à cette séance :

Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion
Siège no 2 Monsieur Daniel Mercier
Siège no 3 Monsieur Alain Carrier
Siège no 4 Madame Monique Boucher
Siège no 5 Monsieur Daniel Campeau
Siège no 6 Monsieur Stéphane Veilleux

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion

Madame Erika Ouellet, directrice générale/secrétaire-trésorière par intérim, agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil. (19h38)

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2014-12-336

Il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour. Le point varia (32) reste ouvert.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 NOVEMBRE, DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 NOVEMBRE 2014.

LÉGISLATION

4. RAPPORT VÉRIFICATION COMPTABLE DE LA FIRME BLANCHETTE VACHON PAR JEAN- GUY DEBLOIS
5. LUNDI 22 DÉCEMBRE 19H30 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015
6. MANDATER BLANCHETTE VACHON POUR LA PRÉPARATION DU RAPPORT DE VÉRIFICATION PIQM (CHAMPAGNE-BEAUDOIN ET GRÉGOIRE-LACHANCE) ET TRANSMISSION AU MAMOT
7. MANDATER MME. MONIQUE BOUCHER ET M. ALAIN CARRIER DANS LA RECHERCHE DE PRIX POUR L'AMMÉNAGEMENT DE LA CLINIQUE MÉDICALE 2015
8. MANDATER ÉLUS RESPONSABLES POUR ÉVALUATION DE LA RELOCALISATION DU CHEMIN PRIVÉ DONNANT ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ DE M. FRÉDÉRIC BOULANGER

9. MANDATER LE MAIRE ET LA DIRECTRICE GÉNÉRALE; SIGNATURE PROMESSE D'ACHAT VALIDE JUSQU'AU 31 MARS 2015 DÉVELOPPEMENT DOMICILIER, MICHEL DUBÉ, STÉPHANE DUBÉ, FRÉDÉRIC BOULANGER ET GAÉTAN GOSSELIN
10. RÉFORME CADASTRALE : NOUS NE PRÉTENDONS À AUCUN DROIT DE PROPRIÉTÉ SUR LES PARTIES DU LOT 12A
11. APPUI MRC, AUTOROUTE TRANSFRONTALIÈRE
12. NOMINATION D'UNE OU D'UN SUBSTITUT POUR SIÉGER AU CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC AU COURS DE L'ANNÉE 2015
13. SIGNATURE PROTOCOLE D'ENTENTE PIQM 1.5 PROJET GRAND-SHENLEY

FINANCES

14. COMPTES DU MOIS
15. DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS COMPARATIFS
16. AUTORISER ECCE TERRA ARPENTAGE GÉOMÈTRE À EFFECTUER LA DESCRIPTION TECHNIQUE DES LOTS VISÉS PAR LA FERMETURE DES CHEMINS À RAISON DE 150.00 \$ LA PARCELLE
17. ACHAT FENÊTRES (2X) 478, RUE CHAMPAGNE; BRIS DE DYNAMITAGE 470 \$
18. FACTURATION WSP DEMANDE DE CRÉDIT POUR AJUSTEMENT HORS SAISON
19. DEMANDE DE FINANCEMENT ALBUM FINISSANT POLYVALENTE BÉLANGER

MATÉRIEL – ÉQUIPEMENTS-FOURNITURE – TRAVAUX

20. OUVERTURE DE L'APPEL D'OFFRE DIESEL
21. OUVETURE DE L'APPEL D'OFFRE MAZOUT
22. OUVERTURE DE L'APPEL D'OFFRE COLLECTE DE MATIÈRE RÉSIDUELLE
23. OFFRE DE SERVICE DANY CHAMPAGNE, ENTRETIEN DES TROTTOIRS (95\$/H GRATTER ET 100 \$/H SOUFFLER)
24. ACHAT DE 6 COMPTEURS D'EAU (3 DÉJÀ PRÉVUS POUR REMPLACEMENT) À 145.30 \$ AVANT TAXES CHEZ CORRIX
25. PUIT ARTÉSIEN RG 10; POMPE COUTURE, GÉNÉRATRICE, DÉMARREUR DE POMPE, VAVLE CLAYTON APROX. 100 000 \$
26. ENTÉRINER LA DÉPENSE POUR ANDRÉ BUTEAU RÉPARATION D'URGENCE AU 533 RUE POULIN. 3 HEURES À 120 \$ POUR UN TOTAL DE 413.91 TX INCLUSES.

PERSONNEL

27. DU 13 AU 30 JANVIER SEMAINE DE VACANCES MARC FAUCHER

28. ENGAGEMENT RENÉ QUIRION T. PARTIEL ARÉNA

LOISIR-CULTURE

29. DEMANDE DE GRATUITÉ ARÉNA : PANIER DE NOËL

30. **RAPPORTS**

30.1. CONSEIL DES MAIRES À LA MRC

30.2. DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPAL

31. **CORRESPONDANCE**

32. **AUTRES ITEMS**

33. CONFIRMER LE NOMBRE DE PRÉSENCE À LA VISITE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE

34. AFFICHAGE VENTE TERRAIN LOT 4 RANG 10

35. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

36. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

3. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU NOVEMBRE, DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 NOVEMBRE 2014

2014-12-337

Considérant que les membres du conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 novembre 2014 et de la séance extraordinaire du 10 novembre 2014

En conséquence, Il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les procès-verbaux du 4 et du 10 novembre 2014 susmentionnés rédigés par la Directrice générale/Secrétaire-Trésorière par intérim

4. RAPPORT DE VÉRIFICATION COMPTABLE DE LA FIRME BLANCHETTE VACHON

M. Jean-Guy Deblois étale le rapport de vérification comptable au 3 septembre 2014

2014-12-338

Ajournement de la séance 20h36

Il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers d'ajourner la séance pour une période de 10 minutes.

2014-12-339

Reprise de la séance 20h42

Il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers reprendre la séance de conseil.

5. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRE

2014-12-340

Il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de

fixer l'adoption des prévisions budgétaires 2015 au lundi le 22 décembre 2014 à 19h30.

6. MANDATER BLANCHETTE VACHON POUR LA PRÉPARATION DU RAPPORT DE VÉRIFICATION PIQM

2014-12-341 **Considérant** que dans le respect de la subvention PIQM, la municipalité doit fournir un rapport d'audit des projets Champagne-Beaudoin et Grégoire-Lachance ;

En conséquence, il est proposé par madame Monique Boucher appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de Blanchette Vachon Firme Comptable afin les rapports de vérification pour le programme PIQM Champagne-Beaudoin et PIQM Grégoire-Lachance et d'en faire la transmission au MAMOT.

7. MANDATER ÉLUS DANS LA RECHERCHE DE PRIX POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA CLINIQUE MÉDICALE

2014-12-342 **Considérant** que des travaux d'aménagement sont requis à la Clinique médicale;

Considérant que la municipalité se trouve en période de préparation budgétaire pour l'année 2015;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater madame Monique Boucher et monsieur Alain Carrier dans la recherche de prix pour l'aménagement de la clinique médicale pour le budget 2015

8. ÉVALUATION DE LA RELOCALISATION DU CHEMIN PRIVÉ PROPRIÉTÉ FRÉDÉRIC BOULANGER

2014-12-343 **Considérant** que la municipalité démontre de l'intérêt à l'acquisition partielle du terrain de M. Frédéric Boulanger;

Considérant que le chemin actuel de M. Frédéric Boulanger se trouve sur le terrain visé par la Municipalité;

Considérant que l'offre de vente du propriétaire est conditionnelle à l'accessibilité de sa propriété;

Pour ces motifs, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité de mandater monsieur Stéphane Quirion et monsieur Daniel Mercier d'évaluer la relocalisation du chemin privé.

9. MANDATER LE MAIRE ET LA DIRECTRICE GÉNÉRALE, SIGNATURE PROMESSE D'ACHAT TERRAIN DÉVELOPPEMENT DOMICILIER

2014-12-344 **Considérant** qu'il y a eu entente d'achat envers monsieur Gaétan Gosselin, monsieur Michel Dubé, monsieur Stéphane Dubé ainsi que monsieur Frédéric Boulanger pour un nouveau développement domicilier :

Considérant que dans ces ententes il est mentionné :

- **Que** la municipalité paiera le taux de l'offre de vente demandé par le propriétaire soit : 1.00 \$ le pied carré des superficies réservées au terrain

-

-
-
-
- résidentiel, 0.20 \$ le pied carré des superficies réservés à la rue projetée et 0.33 \$ du pied carré pour le terrain situé dans le milieu humide;

- **Que** le paiement sera effectué en dix versements égaux sur dix ans et ce sans intérêt;

Considérant que le premier versement sera effectué le 15 mars 2015, conditionnel à la signature du contrat;

Considérant que les vendeurs ne se réservent pas de droit d'hypothèque à la garantie du solde de prix de vente;

Considérant que la municipalité pourra vendre les terrains sans l'autorisation des vendeurs et sans leur verser un acompte sur le prix d'une vente;

Considérant que les terrains ont été bornés et cadastrés par Francis Carrier, arpenteur, et maintenant prêt à accéder à la signature d'achat de la part de la municipalité;

Considérant que la partie de terrain dont la municipalité désire acquérir a une superficie de six mille sept cent quatre-vingt-quinze et trois dixièmes mètres carrés (6 795,3 mètres carrés) chez monsieur Gaétan Gosselin, la partie à acquérir chez monsieur Michel et Stéphane Dubé à une superficie de neuf mille six cent quarante et trois dixièmes mètres carrés (9 640,3 mètres carrés) et la partie à acquérir de Monsieur Frédéric Boulanger à une superficie de neuf mille quatre cent quatre-vingt-six et huit dixièmes mètres carrés (9 486,8 mètres carrés)

Considérant que l'acquisition des terrains est conditionnelle au respect des exigences des vendeurs incluent dans les offres de vente individuellement acceptés;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire et la directrice générale par intérim à signer les contrats d'achat avec Monsieur Gaétan Gosselin, Monsieur Michel Dubé, Monsieur Stéphane Dubé ainsi que monsieur Frédéric Boulanger aux conditions décrites dans l'entente ci-dessus énumérées et dont ils font partie intégrante de cette résolution

10. REQUÊTE EN RECONNAISSANCE JUDICIAIRE D'UN DROIT DE PROPRIÉTÉ-LOT 12A DU CADASTRE DU CANTON DE SHENLEY CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE BEAUCE

2014-12-345

Considérant que la Municipalité a reçu signification d'une requête introductive d'instance en reconnaissance judiciaire d'un droit de propriété acquis par prescription entreprise par Christian Champagne et Nathalie Champagne au dossier no 350-17-00-111-149 de la Cour supérieure du district de Beauce;

Considérant que par cette requête, Christian Champagne et Nathalie Champagne demandent à la Cour de les déclarer propriétaires de deux parties du lot 12A du cadastre du Canton de Shenley, circonscription foncière de Beauce, lesdites parcelles étant identifiées comme étant les parcelles 1 et 2 à la description technique préparée par Marie-Andrée Gallant, arpenteur-géomètre, le 12 novembre 2014, sous le numéro 11 069 de ses minutes (pièce P-4);

Considérant que la requête est présentée sans frais sauf en cas de contestation;

En Conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité que la Municipalité de

Saint-Honoré-de-Shenley confirme qu'elle ne prétend à aucun droit de propriété sur les parties du lot 12A du cadastre du Canton de Shenley, circonscription foncière de Beauce, identifiées comme étant les parcelles 1 et 2 à la description technique préparée Marie-Andrée Gallant, arpenteur-géomètre, le 12 novembre 2014, sous le numéro 11 069 de ses minutes;

QUE la Municipalité renonce à la signification du jugement à être rendu au dossier no 350-17-00-111-149 du district de Beauce.

11. AUTOROUTE TRANSFRONTALIÈRE

2014-12-346

Attendu que l'Autoroute 73 sera prolongée jusqu'à St-Georges en 2016 et qu'il reste un tronçon de 30 km avant la frontière du Maine;

Attendu qu'un projet de prolongement donnant accès à l'état du Maine favoriserait l'accès au marché américain et le développement économique de la Beauce en plus d'améliorer la fluidité de la circulation et la sécurité des automobilistes;

Attendu qu'un tel projet fait l'unanimité en milieu beauceron;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par madame Monique Boucher et résolu unanimement que l'on appuie le projet d'une route transfrontalière en prolongeant l'Autoroute 73 jusqu'à la frontière du Maine et que l'on transmette cette décision à M. Robert Poëti, ministre des Transports du Québec, ainsi qu'aux députés de la région, messieurs Maxime Bernier et Robert Dutil.

12. NOMINATION SUBSTITUT

2014-12-347

Considérant qu'il s'avère souhaitable de prévoir un substitut pour siéger au conseil des maires de la Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan pendant l'absence du maire, son incapacité ou son refus d'agir ou la vacance de son poste au cours de l'année 2015 ;

Considérant que l'article 210-24 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale prévoit que le conseil d'une municipalité locale désigne par résolution celui-ci parmi ses membres;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley nomme monsieur Alain Carrier conformément à l'article 210.24 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale à titre de substitut pour siéger au conseil des maires de la Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan pendant l'absence du maire, son incapacité ou son refus d'agir ou la vacance de son poste au cours de l'année 2015.

13. SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE OCTROYANT UNE AIDE FINANCIÈRE PROGRAMME PIQM

2014-12-348

Considérant que le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire a rédigé un protocole d'entente à l'intention de la municipalité relativement à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du programme de renouvellement des conduites du projet rang Grand-Shenley;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé de monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité d'accepter le protocole d'entente mentionné en préambule tel que rédigé par les Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et d'autoriser monsieur Dany Quirion maire, à signer tous les documents nécessaires.

14. COMPTES DU MOIS

Les comptes du mois de novembre 2014 sont présentés aux élus de manière à leur permettre de distinguer les comptes payables, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

2014-12-349

Il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés pour le mois de novembre 2014 au montant de 316 442.46 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la municipalité et remise aux membres du conseil. Les comptes payés représentent 15 899.18 \$, les comptes à payer représentent 283 670.79 \$. Tandis que les salaires nets plus les allocations de dépenses s'élèvent à 16 872.49 \$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS

Code municipal

Article 961

Je, soussignée, Erika Ouellet, directrice générale - secrétaire-trésorière par intérim, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles prévus au budget 2014 permettant de procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution 2014-12-349

Erika Ouellet, D. G.- Sec.-Trés. intérim

15. DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS

Considérant que les élus étudient présentement les prévisions budgétaires pour l'année 2014, il y a dépôt des états financier comparatifs 2013.

16. FERMETURE DE CHEMINS, DESCRIPTION TECHNIQUE

2014-12-350

Attendu qu'il y a réforme cadastrale sur le territoire de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley mené par la firme d'arpenteur géomètre Ecce Terra inc.;

Attendu que la Municipalité doit procéder à la fermeture d'ancien chemin;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu unanimement de retenir les services de la firme d'arpenteur géomètre Ecce Terra au coût de 150 \$ la parcelle pour effectuer la description technique des chemins à fermer.

17. BRIS DE DYNAMITAGE, 478 RUE CHAMPAGNE

2014-12-351

Considérant qu'il y a eu du dynamitage dans la rue Champagne Sud lors des travaux de réfection;

Considérant que des bris ont été rapportés à la Municipalité;

Pour ces motifs il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par madame Monique Boucher et résolu unanimement de défrayer le coût de remplacement de deux fenêtres de 470 \$ du 478 rue Champagne Sud et de revendiquer le remboursement à l'entrepreneur en charge des travaux de dynamitage.

18. FACTURATION WSP DEMANDE DE CRÉDIT

2014-12-352

Il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu unanimement d'effectuer une demande de crédit de 630 \$ à

la firme WSP pour des modifications apportées au plan de drainage des rues Grégoire et Lachance sous prétexte que les données ont été relevé en début d'hiver.

19.POLYVALENTE BÉLANGER, ALBUM DE FINISSANTS 2014

2014-12-353 **Considérant** que le comité de l'album des finissants de la Polyvalente Bélanger propose à la municipalité une visibilité dans le dit album ;

En conséquence, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de participer à la confection de l'album des finissants en achetant une page à cent (100.\$) dollars.

20.OUVERTURE APPEL D'OFFRE DIESEL

2014-12-354 **Considérant** que la municipalité a procédé à une recherche de prix pour l'approvisionnement en diesel;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de la compagnie Les Huiles Marcel Gagnon dont L'OBG est 0.9970 \$, avec un escompte de 0.024°\$.

21.OUVERTURE APPEL D'OFFRE MAZOUT

2014-12-355 **Considérant** que la municipalité a procédé à une recherche de prix pour l'approvisionnement en mazout;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de la compagnie Sonic dont L'OBG est 0.9770 \$, avec un différentiel de 0.049 \$ du litre .pour le service de mazout.

22.OUVERTURE APPEL D'OFFRE COLLECTE DE MATIÈRE RÉSIDUELLE

2014-12-356 **Considérant** qu'un appel d'offres a été publié pour la cueillette et le transport des ordures ménagères;

Considérant que lesdites soumissions ont été jugées conformes et se lisent ainsi avec les taxes applicables :

CUEILLETTE HEBDOMADAIRE

	<u>1 an renouvelable</u>
- Services Matrec inc.:	56 459.00 \$
-Services Sanitaires	
Denis Fortier inc. :	59 500.00 \$

CUEILLETES HEBDOMADAIRES – PÉRIODE D'ÉTÉ (MAI À SEPTEMBRE) ET AUX DEUX SEMAINES – PÉRIODE D'HIVER (JANVIER À AVRIL ET D'OCTOBRE À DÉCEMBRE)

	<u>1 an renouvelable</u>
- Services Matrec inc.:	46 990.25 \$

-Services Sanitaires
Denis Fortier inc. : 49 533.75 \$

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De privilégier la cueillette aux deux semaines pendant la saison hivernale;
retenir la plus basse soumission soit celle de la compagnie Services Matrec Inc. au montant de 54 027.04 \$, incluant les taxes applicables pour un contrat de 1 an débutant le 1^{er} janvier 2015. La cueillette aux deux semaines pendant la période d'hiver débutera au début du mois d'octobre pour se terminer au début du mois de mai de l'autre année. Dans la mesure du possible, les semaines de cueillettes des ordures ménagères et celles du recyclage devront coïncider.

23.OFFRE DE SERVICE DANY CHAMPAGNE

2014-12-357 **Considérant** que monsieur Dany Champagne a déposé une offre de service pour le déneigement des trottoirs pour l'hiver 2014-2015 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de monsieur Dany Champagne pour le déneigement des trottoirs pour la saison hivernale 2014-2015 pour la somme de cent dollars (100\$) l'heure pour le gratter et quatre-vingt-quinze dollars (95 \$) pour souffler, incluant la machinerie, l'essence et le temps de l'opérateur. L'entrepreneur, assurant le service, décidera des fréquences de l'entretien desdits trottoirs.

24.ACHAT DE COMPTEURS D'EAU (6)

2014-12-358 **Considérant** qu'il y a des compteurs d'eau à changer et que ceux-ci sont vendus au prix coûtant ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat de 6 compteurs d'eau au coût de 145.30 \$ avant taxes chez Corrix.

25.PUIT ARTÉSIEN RG 10, GÉNÉRATRICE, DÉMARREUR DE POMPE, VALVE CLAYTON

Point de discussion à titre informatif

26.ENTÉRINER DÉPENSE ANDRÉ BUTEAU, RÉPARATION D'URGENCE 533 RUE POULIN

2014-12-359 **Considérant** que le réseau d'égout est obstrué à la hauteur du 533 rue Poulin ;

Considérant que le conduit se situe dans la partie de la municipalité ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner la dépense pour les services d'Excavation André Buteau inc. pour un total de 413.91 \$ taxes incluses.

27.VACANCES MARC FAUCHER

- 2014-12-360** Il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser les vacances de monsieur Marc Faucher aux dates demandées, du 13 au 30 janvier 2015.

28.ENGAGEMENT RENÉ QUIRION, ARÉNA

- 2014-12-361** Il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de monsieur René Quirion à titre de préposé à l'aréna à temps partiel.

29.DEMANDE DE GRATUITÉ ARÉNA, PANIER DE NOËL

- 2014-12-362** **Considérant** que l'Association Bénévole Beauce-Sartigan Inc. – Comité de St-Honoré demande à la municipalité d'utiliser, gratuitement, la salle du restaurant de l'aréna pour la distribution des paniers de Noël de Moisson Beauce aux familles démunies;

En conséquence, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'Association Bénévole Beauce-Sartigan Inc. – Comité de St-Honoré d'utiliser, gratuitement, la salle du restaurant de l'aréna pour la distribution des paniers de Noël de Moisson Beauce aux familles démunies.

30.RAPPORT

30.1. CONSEIL DES MAIRES À LA MRC

Monsieur le maire fait rapport des principaux points discutés à la réunion mensuelle de la MRC

30.2. DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPAL

Monsieur Daniel Campeau fait un court rapport de la réunion

31. CORRESPONDANCE

Le bordereau de correspondance est parvenu aux élus par courriel, aucune lettre n'a été retenue

32. AUTRES ITEMS

33. CONFIRMER LA PRÉSENCE À LA VISITE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE

Point apporté à titre indicatif. Monsieur Daniel Campeau et Monsieur Alain Carrier seront présent lors de la visite.

34. AFFICHAGE VENTE LOT 4 RANG 10

- 2014-12-363** **Considérant** que la municipalité possède une partie de terrain portant le numéro de lot : 4 rang 10;

Considérant que les élus désirent se départir de cet immeuble;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des

conseillers présents de faire l’affichage public afin que la municipalité puisse se départir de cet immeuble

35. PÉRIODE DE QUESTIONS

En l’absence d’assistance, aucune question n’est posée aux membres du conseil.

2014-12-364

36. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l’unanimité des conseillers présents de mettre fin à la présente séance. Il est 21H45.

DANY QUIRION, MAIRE

ERIKA OUELLET, D. G. - SEC.-TRÉS. PAR INTÉRIM